

Partie IV

LA BELGIQUE

CHAPITRE 2

CONVERSATION À GEMBOLOUX (PROVINCE DE NAMUR) : DEUX ENFANTS BIEN DIFFÉRENTS¹

1. Introduction

Lieu de l'enquête : Gembloux (province de Namur, Belgique). Ville de 20 000 habitants, ayant connu une expansion urbaine récente, située sur l'axe Namur-Bruxelles.

Locutrice interviewée : CG, âgée de 54 ans au moment de l'enquête. A vécu depuis près de cinquante ans à Gembloux. Issue d'un milieu populaire (de parents petits employés de commerce), elle a fait des études supérieures non universitaires dans le domaine de l'éducation et s'est mariée avec un universitaire. Son père parlait wallon, langue qu'elle déclare comprendre mais ne pas pratiquer. Code PFC : bgacg1.

Relation entre les locuteurs : CG est la mère d'un ami de E1. E1 et E2 sont deux étudiantes qui ont demandé à CG de participer à l'enquête qu'elles devaient réaliser dans le cadre de leurs études. L'extrait est issu de la partie de l'entretien qui se veut plus informelle.

Lieu et année de l'enregistrement : Chez CG, à Gembloux, en 2002.

1. Ce chapitre a été rédigé par Philippe Hambye, Anne Catherine Simon et Régine Wilmet.

2. Aspects culturels et lexicaux

Dans cet extrait, la locutrice CG parle de ses deux fils et des différences entre leurs caractères et leurs comportements respectifs. La conversation est assez spontanée, comme on le voit par exemple à travers la construction progressive des énoncés et les chevauchements de parole des locutrices (cf. *infra*. 3.). Si les deux enquêtrices vouvoient CG, c'est parce qu'elle est plus âgée : on peut dire que l'interaction reste assez informelle. On observe ainsi dans l'extrait plusieurs expressions familières comme *elle lui remue les puces un bon coup* (variante de « secouer les puces à quelqu'un » qui signifie « inciter quelqu'un à l'action ou à l'effort ») (l. 17), ou *moi j'ai du bazar aussi* (« j'ai du désordre »), à côté de quoi on trouve des expressions d'un registre plus soutenu (*écervelé, tempérament*) (l. 35).

L'extrait commence par une anecdote évoquant la distraction d'un des fils de CG (Samuel), qui s'apprête à aller à la banque un dimanche, alors que c'est un jour de fermeture des banques (comme de la plupart des commerces). CG cherche à montrer par là que son fils n'a *pas les pieds sur terre* (l. 10), ce qui signifie qu'il est distrait, « dans la lune », qu'il est *tête en l'air* (l. 58-59), qu'il « a la tête ailleurs ». CG enchaîne ensuite en expliquant que son fils n'est pas très soigneux : lorsqu'il sort le linge du *séchoir* (l. 24), la machine électrique pour faire sécher le linge (appelée aussi « sèche-linge » en Belgique comme en France, alors que la variante « sècheuse » ne s'entend jamais en Belgique), il en fait un *gros boulot* (l. 25 ; « un gros tas »), c'est-à-dire, semble-t-il, un gros paquet, un gros ballot ou balluchon – il s'agit en effet d'une expression qui semble propre à la locutrice ou à son entourage et dont le sens ne peut être déterminé que grâce au contexte.

Parlant toujours de son fils Samuel, CG illustre le désordre de sa chambre en expliquant qu'il laisse traîner ses *farde*s par terre (l. 37). En Belgique, une *farde* désigne un classeur peu épais contenant des documents perforés, ou une chemise, un dossier en plastique. Décrivant encore son caractère, CG dit de son fils qu'il est *taiseux* (l. 54) : ce terme est un synonyme de l'adjectif « taciturne » (« personne qui par nature ne parle guère ») et a la même origine étymologique (dérivée du verbe latin « tacere », soit « taire »). Il s'agit d'un archaïsme qui s'emploie encore en Belgique aujourd'hui. Plus loin dans l'extrait, CG précise à travers une autre anecdote que les différences entre ses fils se voyaient déjà lorsqu'ils étaient *tout bébé* (« de très jeunes bébés », l. 66). Pour finir, E1 conclut que CG doit avoir beaucoup de travail puisqu'elle doit compenser le fait que son mari, tout comme son fils, ne gère rien du tout, ce

que CG reconnaît en précisant qu'elle est, heureusement pour elle, *en arrêt de travail* (l. 90-91), ce qui signifie qu'elle a été mise en congé de maladie.

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Une des caractéristiques de ce type de conversation spontanée, au niveau syntaxique, est la construction progressive des énoncés, avec des mouvements d'aller et de retour sur l'axe syntagmatique (l. 51 *Samuel il ressemble plus à ses grands-parents, je dirais. Enfin à ses grands-pères. Même les deux. Enfin surtout mon, moi je trouve qu'il ressemble plus à mon beau-père*). Une représentation « en grille »² de ce passage permet de montrer que les constituants syntaxiques font l'objet de retouches successives pour aboutir finalement à une formulation qui satisfasse la locutrice, c'est-à-dire qui décrit la ressemblance entre son fils Samuel et ses grands-parents, ses grands-pères, ses deux-grands pères, pour finalement désigner le grand-père paternel (*mon beau-père*).

	Samuel		
	il	ressemble plus à	ses grands-parents, je dirais
enfin		à	ses grands-pères
		même	les deux
enfin		surtout	mon
moi je trouve qu'il	ressemble plus à		mon beau-père

Ce type de construction progressive est typique d'une situation de communication informelle où le contenu n'est pas préparé. On observe aussi que les interlocutrices s'interrompent, non parce que l'obtention de la parole ferait l'objet d'une compétition, mais plutôt pour marquer de l'intérêt au discours de l'autre, ou pour l'aider lorsqu'elle ne trouve pas ses mots (voir l. 55-59 : *CG : Euh, je te dis euh. E1 : Posé aussi. CG : Posé euh. E1 : Tête en l'air. CG : Tête en l'air euh le désordre ne le dérange pas.*)

Outre les exemples de construction progressive des énoncés ou de chevauchement de parole coopératif, on relève dans l'extrait plusieurs phénomènes qu'on associe typiquement aux productions orales non préparées (cf. I.4.). Le double marquage du sujet : le sujet du verbe est réalisé une première fois par un lexème plein (p. ex. *Samuel*) puis dupliqué auprès du verbe par un pronom clitique (p. ex. *il*) (*Samuel il ressemble plus à ses grands-parents* (l. 51) ; *ça c'est les grands esprits* (l. 34) ; *moi j'ai du bazar* (l. 35) ; *Samuel il*

2. BLANCHE-BENVENISTE C., M. BILGER, C. ROUGET et P. MERTENS (1990). *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, CNRS.

n'en a rien à faire (l. 71)). Les constructions en parataxe : deux énoncés sont juxtaposés sans qu'aucune relation, ni de coordination ni de subordination, ne soit indiquée.

Le premier phénomène, dit de double marquage, illustre une propriété typique de l'oral non préparé. Il s'agit de la décondensation : les éléments sont amenés un à un dans le foyer d'attention des locuteurs et l'apport d'information progresse par petites étapes (ainsi, on aura l. 81 *moi je vois Claude, c'est la même chose, il sait pas ce qu'il y a sur son compte en banque*, qu'on pourrait, dans une formulation écrite préparée, rendre sous la forme d'une seule proposition intégrée, de type « c'est la même chose avec Claude qui ne sait pas ce qu'il y a sur son compte »). Dans une situation où le discours se construit « en ligne », le locuteur présente d'abord ce dont il va parler (*moi je vois Claude*³) avant d'en dire quelque chose (*c'est la même chose, il ne sait pas gérer*). L'écrit préparé permet des formulations plus condensées.

La parataxe illustre le fait que les relations entre les éléments sont moins marquées, dans l'oral spontané, par des relations explicites que par d'autres moyens, comme l'intonation, les gestes, etc. Par exemple, dans la construction (l. 71) *Sébastien, il mange il va se laver les mains*, la relation entre les deux propositions est marquée uniquement par leur regroupement intonatif. Aucune pause ne sépare « il mange » de « il va se laver les mains ». Ce regroupement indique qu'on peut interpréter cette suite avec le sens « dès qu'il mange, il se lave les mains ». La parataxe est la sous-spécification d'une relation, qui pourrait être marquée explicitement par une conjonction ou un connecteur, mais qui ne l'est pas.

Enfin, deux structures syntaxiques particulières méritent d'être relevées. Dans *Samuel, au plus il y a d'ol/ de désordre, au mieux c'est* (l. 33), CG utilise la structure « au plus ... au plus/mieux » alors que l'usage de référence voudrait qu'elle dise « plus... plus/mieux ». Cette variante, que l'on rencontre également dans « au moins... au moins », est considérée comme régionale par les grammaires de référence (tel *Le Bon Usage*, 14^e édition, 2008), sans être localisée uniquement en Belgique⁴. À ce titre, son usage peut créer un effet de stigmatisation. D'autre part, la construction syntaxique *ils ont été élevés tous les deux les mêmes* (l. 69) paraît relativement peu standard (on attendrait plu-

3. Dans l'expression « moi je vois Claude », le verbe « voir » n'est pas pris au sens fort de « avoir sous les yeux » mais signifie « moi, à propos de Claude ».

4. Selon le *Bon Usage*, on l'atteste aussi, outre à Bruxelles et en région flamande, dans le Midi de la France, en Afrique du Nord et en région picarde.

tôt « ils ont été élevés de la même manière » ou « ils ont été faits les mêmes », sans qu'on puisse attribuer ce trait à une cause particulière ; il s'agit probablement d'une tournure familière.

4. Aspects phonétiques et phonologiques

La prononciation de la locutrice CG permet d'illustrer plusieurs caractéristiques typiques du français parlé en Belgique. Étant donné son âge et son profil sociologique, cette locutrice présente un accent plus éloigné du français de référence que celui de l'élite belge francophone. Cependant, on peut penser que l'accent de CG ne serait pas jugé comme caricatural ou extrêmement marqué par la plupart des Wallons et des Bruxellois, notamment parce que les traits caractéristiques de cette locutrice se retrouvent partout en Belgique francophone et ne constituent dès lors pas les marques de l'appartenance à une sous-région. Ainsi, l'accent de CG se distingue par plusieurs traits qui ont depuis longtemps été identifiés dans la littérature qui traite de la prononciation du français en Belgique.

On peut remarquer tout d'abord le maintien de certaines oppositions vocaliques qui tendent à être neutralisées en français de référence. C'est ce qui explique par exemple que dans *gros boulot* (l. 25), les deux voyelles finales sont prononcées avec un [ɔ] ouvert (ce qui permet un contraste potentiel avec *bouleau*), alors que la tendance en français de référence est de fermer le /o/ dans cette position.

Un autre trait vocalique souvent considéré comme typique des accents belges du français est la tendance au relâchement des voyelles, que l'on observe à plusieurs reprises dans cet extrait. À cet égard, on retiendra par exemple les réalisations de *pied* (l. 5) [pjɛ], *déception* (l. 6) [desɛpsjɔ̃], *Sandrine* (l. 11) [sɑ̃dʁɪn] ou encore *téléphone* (l. 20) [tɛlɛfɔ̃].

Chez cette locutrice gembloutoise, ces deux phénomènes coexistent avec une tendance à la fermeture de certains /ɛ/ allongés en syllabe ouverte, dans des mots où l'usage de prestige en Belgique impose en principe une réalisation ouverte. Dans l'extrait, on observe plusieurs réalisations de *fais/fait* avec [e:] (*ce que je fais, je téléphone* (l. 20) ; *tout est fait, l'entretien a été fait* (l. 85)) et non [ɛ] comme le voudrait la norme endogène en Belgique (voir par exemple la prononciation de *c'était* [setɛ] (l. 3, 65-67) ; la voyelle initiale de *essuie* [e:swi] (l. 66) subit la même tendance. Il s'agit là d'un trait qui

affecte plutôt certains mots isolés que le système en général, et qui est plus rare que les deux précédents en raison de son caractère plus marqué.

Les phénomènes liés à la durée vocalique constituent une troisième caractéristique notable de l'accent de CG et des accents belges du français en général. Outre le maintien de certaines oppositions phonologiques marquées par la longueur vocalique (voir le cas de *l'année passée* [lanepase:] (l. 20) où l'allongement de la voyelle finale du syntagme permet de marquer à l'oral le genre féminin), on observe dans cet extrait plusieurs cas d'allongement saillant des voyelles : combinées parfois à des patrons mélodiques particuliers, les voyelles longues apparaissent tantôt en position pénultième, ce qui contrevient aux règles du français de référence (*dimanche c'était un dimanche* (l. 3-4), *C'est toujours bien rangé* (l. 32) ; *où c'est rangé quoi* (l. 39) ; *la voiture est lavée* (l. 85)), et tantôt en position finale, comme c'est le cas en français de référence, mais leur allongement est alors plus important (*Des exemples comme ça* (l. 7-8) ; *C'est ce qu'il faut faire*⁵ (l. 18) ; *Au point de vue caractère* (l. 53)).

Le dernier trait de prononciation particulièrement remarquable dans cet extrait relève cette fois du consonantisme : il s'agit de la tendance à assourdir les consonnes finales. Comme les autres phénomènes évoqués ici, l'assourdissement des consonnes n'est pas propre à la Belgique : en réalité, il s'agit là d'un processus favorisé par des contraintes articulatoires que subit tout locuteur, mais qui connaît une extension et une fréquence significatives chez de nombreux francophones de Belgique. Chez CG en particulier, le phénomène s'observe surtout en position finale de mot devant une consonne sourde (*s'y retrouve* [siʁtʁuf] *pas* (l. 34) ; *farde* [fɑʁt] *comme ça par terre* (l. 37) ; *dérange* [dɛʁɑ̃ʃ] *pas* (l. 59)) ou devant pause (*Claude* [klot] (l. 81), *valises* [valis] (l. 86)), mais aussi en finale de syllabe (*revenir* [ʁɛvniʁ] (l. 20)). A contrario, le phénomène ne s'observe pas devant voyelle (p. ex. *la plage* [plɑʒ] *hein* (l. 62)). L'assourdissement apparaît aussi au niveau des consonnes sonores qui se retrouvent en position finale de mot suite à la réduction d'un groupe consonantique complexe (*il me semble* [sɑ̃p] *qu'au contact de Sandrine, il me semble* [sɑ̃p] *que ça va un petit peu mieux* (l. 11) ; *ressemble* [ʁɛsɑ̃p] *fort* (l. 46-47) ; *ressemble* [ʁɛsɑ̃p] *plus* (l. 51) ; *s'il avait du sable* [sa:p] *c'était* (l. 66)). Notons que la simplification des groupes consonantiques finaux est très fréquente

5. L'effet d'allongement est renforcé par le patron mélodique descendant (du niveau haut au niveau bas, dans la même syllabe) qui correspond à un contour de focalisation (c'est-à-dire à un schéma d'intonation permettant de mettre en relief une partie de l'énoncé).

chez cette locutrice (p. ex. *des autres exemples euh* [dɛzotzɛgzãpə] (l. 18)), mais qu'il s'agit d'un trait du français oral non soutenu, et non d'un trait spécifiquement belge.

À côté de ces tendances qui affectent le système phonologique de façon assez large, on repère également quelques traits de prononciation plus isolés. Ainsi, comme on l'observe surtout dans l'ouest de la Wallonie, CG présente deux occurrences de nasalisation de /ɛ/ devant une consonne nasale (*quand même* [kãmêm] (l. 11, 47)). Sa prononciation de *Metz* [mɛtʒ] (l. 21) pourra révéler à un Français qu'elle n'habite pas l'Hexagone, tout comme la prononciation de *essuie* (l. 66) avec [w] et non [ɥ] (le remplacement du son [ɥ] par [w] dans des mots comme « nuit » ou « juin » est en effet une des caractéristiques les plus souvent relevées du français parlé en Belgique). Enfin, on peut noter que comme le veut l'usage normé en Belgique, *sait* (l. 38, 81) est prononcé avec [e] tandis que les monosyllabes *les, des, ces*, etc. sont réalisés avec [ɛ].

Le français de CG ne présente aucune particularité en ce qui concerne la réalisation des schwas et des liaisons. Les schwas sont absents en position finale, y compris après un groupe consonantique complexe (p. ex. *des exemp(le)s* [ɛgzãp] *comme ça* (l. 7-8) ; *fard(e)s* [fãrt] *comme ça par terre* (l. 37)), sauf dans *ordre* (l. 32) et *désordre* (l. 33) sans doute en raison du débit plus lent et de l'insistance de la locutrice sur ces deux termes. Il en va de même pour les schwas de monosyllabes et pour les schwas en position initiale précédés par une voyelle, sauf dans quelques occurrences de *petit* (l. 62, 65). Au niveau des liaisons, celles qui sont considérées comme obligatoires sont réalisées (p. ex. *vas-[z]y* (l. 4) ; *des [z]autres* (l. 18) ; *grands [z]esprits* (l. 34)) et celles qui sont facultatives ne le sont pas (p. ex. *allait// à la plage* (l. 62)) (cf. I.1.).

Conversation à Gembloux (province de Namur, Belgique)

- E1** : Vous n'avez pas u/ un exemple de, de chose un peu euh... 1
- CG** : Euh Samuel par exemple voilà, euh... le samedi soir il me dit : « Tiens euh, il me manque de l'argent, ben je vais aller à la banque. ». Ou un dimanche, c'était un dimanche : « Je vais aller à la banque ». Ben je dis : « Oui, oui, oui vas-y tu peux y aller hein Samuel mais », je dis : « Tu p/ tu vas courir à pied jusque-là et puis tu vas avoir une déception. ». « Ben pourquoi j'ai de l'argent sur mon compte. ». Ben je dis : « Samuel quel jour sommes-nous ? Dimanche voyons. ». Voilà des, des exemples comme ça euh... 5
- E1** : Ouais.
- CG** : C'est, ils n'ont, il n'a pas les pieds, sur terre. Enfin il me semble qu'au contact de Sandrine, il me semble que ça va un petit peu mieux quand même. Donc euh... 10
- E1** : Il commence un peu à avoir le, la notion de la réalité <**CG** : Mais il paraît que Sandrine>.
- CG** : est un petit peu comme ça aussi alors je...
- E1** : Mais je crois qu'elle l'est moins. 15
- CG** : Elle l'est moins oui.
- E1** : Parfois euh elle lui remue les p/ puces un bon coup et <**CG** : Oui c'est ça oui>.
- CG** : mais c'est ce qu'il faut faire parce que... Parce que des autres exemples euh, je ne sais pas moi euh. Et puis euh p/ on part en vacances, pour te donner un exemple l'année passée maintenant je, je, ce que je fais je téléphone, avant de revenir, quand on est à Metz. 20
- E2** : Oui.
- CG** : Hein, comme ça, quand je reviens euh... le lave-vaisselle tourne, la machine à laver tourne, le séchoir tourne. Et alors quand on sort du séchoir au lieu de, du séchoir au lieu de, comment donc de, de replier tout de suite, on fait un gros boulot et allez 25

on monte ça en haut comme ça et puis on se ressert au fur et à mesure, voilà des petits exemples. Mais c'est plus garçon je crois ça les <E1 : Oui>...

E1 : mais ça c'est...

CG : Les filles ne sont pas comme ça hein.

E2 : Oui (XXX).

30

E1 : Oui oui et ça c'est autant Samuel que Sébastien hein oui <**CG :** Que Sébastien.>

CG : Mais Sébastien euh... point de vue ordre, dans la chambre, c'est toujours bien rangé. Samuel, au plus il y a d'o/ de désordre, au mieux c'est. Et on ne peut pas toucher autrement il ne s'y retrouve pas. Mais ça c'est, les grands esprits il paraît hein. Faut pas regarder mon bazar, moi j'ai du bazar aussi pour le moment là mais enfin ça ne, non mais c'est vrai. Et alors <**E1 :** Mais je crois oui.> c'est tout par terre Séb/ Samuel hein. Donc euh, <**E1 :** Oui. Je oui.> il étudie et il met ses fardes comme ça par terre, un petit peu partout. Et il faut surtout pas toucher parce que, il sait, lui il sait où c'est rangé quoi.

E1 : Mais je crois qu'ils sont tous les deux très intelligents mais avec des tempéraments différents.

CG : Différents oh oui. Oui, oui ça oui.

E1 : Mais Sébastien était pas enfin... était plus comme Samuel avant ou enfin et q/... Quand on voit les photos qu'il était quand il était, enfin maintenant euh c'est c'est un peu le grand euh, écervelé.

45

CG : Oui ben oui pff. Ben, ce qu'il y a c'est que, euh, Sébastien re/ physiquement, ressemble fort, à mon mari. Quand même.

E1 : Oui.

CG : Hein.

E1 : Oui.

50

CG : Samuel il ressemble plus à ses grands-parents, je dirais. <**E1 :** Ah oui.> Enfin à ses grands-pères. Même les deux. Enfin surtout mon, moi je trouve qu'il ressemble plus à mon beau-père. Mais au point de vue caractère, euh... Sébastien me ressemble plus. Et Samuel ressemble plus à son papa. Il est un peu plus taiseux comme ça euh... Euh, je te dis euh...

55

E1 : Posé aussi.

CG : Posé euh...

E1 : Tête en l'air.

CG : Tête en l'air euh... le désordre ne le dérange pas la poussière ne le dérange pas euh...

60

E1 : Ben j'aurais pas imaginé Sébastien maniaque quand même.

- CG :** Mais il est plus euh... Déjà petit ça se marquait on allait à la plage hein. Et bien, Samuel il se roulait dans le sa/ dans d'abord il allait dans l'eau, puis il se roulait dans le sable. **<E1 :** Ah non.> Si il voyait des mégots de cigarettes, n'importe quoi pouf c'était en bouche. Ça c'est petit hein. Et Sébastien petit, il allait dans l'eau il fallait qu'il s'essuie, et s'il avait du sable c'était, euh... tu vois, mais déjà tout tout bébé hein c'était comme ça quoi. 65
- E1 :** Ah ah oui d'accord.
- CG :** Hein donc euh... Sébastien... Pourtant ils ont été élevés tous les deux les mêmes hein, je peux pas dire que j'ai dit plus quelque chose à l'un qu'à l'autre. Et bien, Sébastien, il mange il va se laver les mains. Samuel pff... Il n'en a rien à faire, si il se les lave déjà avant de manger c'est déjà bien, mais alors après euh... Il n'en a rien à faire. Donc tu vois c'est, pourtant bon c'est vrai ils ont été élevés, ils ont eu les mêmes, consignes et tout tous les deux en même temps mais, c'est, c'est différent ça ne... Il n'en a rien à faire. **<E1 :** Oui.> Samuel il n'en a rien à faire donc voilà quoi. 75
- E1 :** Oh Ouais. Oui il est comme ça.
- CG :** Il est comme ça, il est heureux comme ça mais il vit bien **<E1 :** Oui mais il est bien.>.
- E1 :** Oui c'est clair.
- CG :** Ils sont heureux tu sais les gens qui sont comme ça.
- E1 :** Oui. 80
- CG :** Moi je vois Claude, c'est la même chose. Il sait pas ce qu'il y a dans son compte en banque, il gère rien du tout...
- E1 :** Oui c'est vrai **<CG :** Euh.>.
- CG :** Ben c'est vrai, quand il part en vacances, il s'installe, saute dans la voiture et oup, tout est fait. Ah ben oui, il y a rien à faire, la voiture est lavée, l'entretien a été fait, euh, l/ tout est est dans la caravane ou dans les valises **<E1 :** Vous en avez des choses à faire>. 85
- E1 :** alors si vous, parce que en plus en ce moment vous avez et Claude et Samuel à la maison Sébastien n'est même pas là donc euh **<CG :** Oui.>.
- CG :** Ben oui, il faut gérer tout. **<E1 :** Oui.> Heureusement que je suis en arrêt de travail hein. 90
- E1 :** Oui ben oui pour pour gérer tout ça.